



Non exécution de l'ordonnance

Par **PATOUbuz**, le **04/12/2009** à **15:31**

Bonjour,

Il y a eu une ordonnance provisoire en attendant mieux , dans celle-ci mon futur ex mari était contraint de me restituer mes effets perso ainsi que la voiture qu'il m'avait prise a mon insu à la gare cela fait maintenant 1 an 1/2 que j'attens il ne m'a toujours rien rendue que puis-je faire je suis dans l'impasse et mon avocat fait le MORT depuis 6 mois

Merci de bien vouloir m'aider